

Mercredi 22 décembre 2010
10h30* - 12h30

Conseil d'Etat - Salle d'assemblée générale
Place du Palais-Royal
PARIS 1^{er}

Les sources de la démocratie environnementale

*Le principe de participation du public :
de la convention d'Aarhus
à la charte de l'environnement*



Deuxième conférence du cycle

En matière d'environnement, le droit de participer à l'élaboration des décisions publiques est une exigence internationale (convention d'Aarhus), européenne (directive « évaluation » du 27 juin 1985) et désormais constitutionnelle (article 7 de la charte de l'environnement de 2004).

Ces différentes sources sont-elles **invocables** devant le juge ? Quelle est la **portée réelle** du principe de participation du public ? Quelles sont les **exigences** qui en découlent, du point de vue du moment et des modalités de la **concertation** ?

Pour s'inscrire

Merci d'envoyer vos noms, fonctions et coordonnées par courriel à l'adresse : sre-colloques@conseil-etat.fr

Le modérateur :

■ **Yann Aguila**
Conseiller d'Etat

Les intervenants :

■ **Michel Prieur**
Professeur émérite de droit
à l'Université de Limoges

■ **Karine Foucher**
Maître de conférences HDR en droit public
à l'Université de Nantes

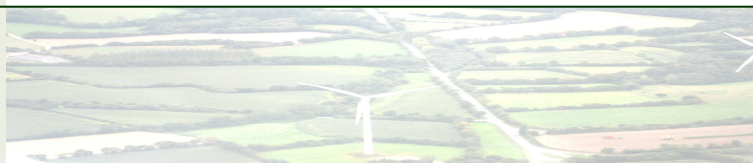
■ **Benoît Jadot**
Premier auditeur chef de section
au Conseil d'Etat de Belgique

Calendrier du cycle

Sept conférences sont programmées entre 2010 et 2011 :

- **La démocratie environnementale aujourd'hui ?**
Mercredi 17 novembre 2010
- **Les sources juridiques de la démocratie environnementale**
Mercredi 22 décembre 2010
- **L'enquête publique aujourd'hui**
Mercredi 2 mars 2011
- **Le débat public**
Mercredi 27 avril 2011
- **L'information environnementale**
Mercredi 1^{er} juin 2011
- **Les études d'impact**
Courant du mois de septembre 2011
- **Conférence de clôture**
Courant du mois de novembre 2011

***Accueil des participants dès 10 h 00**
(merci de vous munir d'une pièce d'identité)



Plus d'information : www.conseil-etat.fr